

le bulletin

de l'Observatoire de l'Abitibi-Témiscamingue

Les mariages au fil du temps

La forêt privée

Le rapport au poids corporel

L'effectif infirmier

DÉMOGRAPHIE

CONVOLER EN JUSTES NOCES

L'Abitibi-Témiscamingue a beau être la région du Québec où la plus grande part de couples vit en union libre, on y célèbre, bon an mal an, plus de 350 mariages ces dernières années. Toutefois, les mariages célébrés aujourd'hui représentent une baisse de 30 % par rapport à ceux célébrés en 1991. Coup d'œil sur l'évolution de cette tradition au fil du temps, suivant les données de l'Institut de la statistique du Québec (ISQ).

Si l'on compare le taux de nuptialité – c'est-à-dire le nombre de mariages par 1 000 habitants –, on constate que le taux régional s'est toujours situé légèrement en deçà du taux provincial depuis 1991. On constate également, aux deux échelles, que les taux, bien que très bas, se sont stabilisés depuis quelques années.

Faute de données régionales, on constate à l'échelle du Québec que l'âge moyen au premier mariage est en augmentation constante depuis 1971. Il est aujourd'hui de 33 ans chez les hommes et de 31 ans chez les femmes. On remarque également

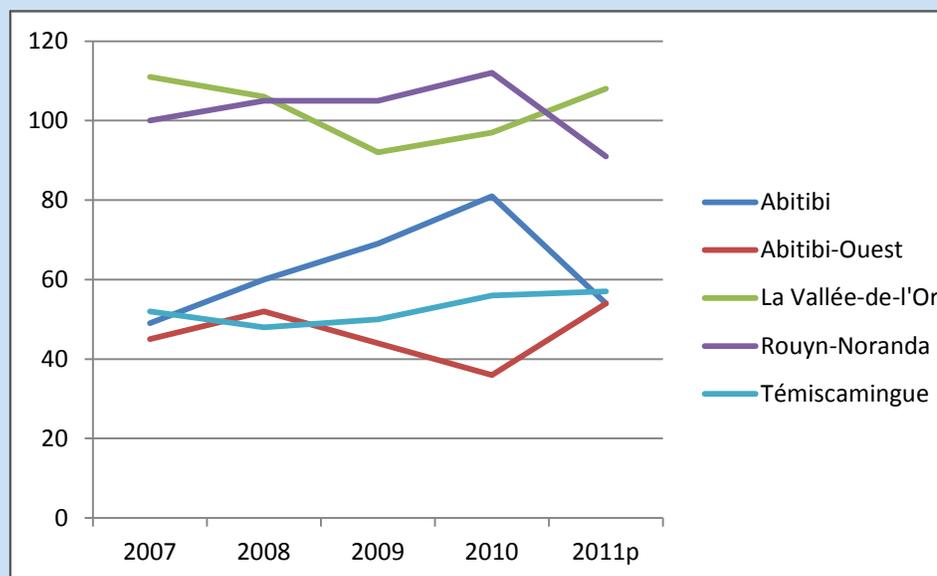
que le moment du mariage n'a plus systématiquement lieu autour du moment de la formation des couples ou de la venue des enfants, mais qu'il est davantage réparti à travers les âges. L'ISQ a calculé que, si la tendance actuelle demeure, environ 29 % des hommes et 32 % des femmes devraient se marier au moins une fois dans leur vie, et ce, avant leur 50^e anniversaire.

Au sein des territoires de MRC, le nombre de mariages oscille autour d'une cinquantaine dans les MRC d'Abitibi, d'Abitibi-Ouest et de Témiscamingue. Il est de l'ordre du double à Rouyn-Noranda et dans La Vallée-de-l'Or.

Au prorata de la population, toutefois, les différences entre les MRC sont plutôt minces, le Témiscamingue s'avérant la MRC où l'échange d'anneaux est le plus fréquent.

Également, si les noces ayant cours à l'église constituent encore une majorité des mariages célébrés au Québec en 2011 (54 %), cette proportion s'avère la plus faible jamais enregistrée. Une part de 18 % des unions a été officialisée par un greffier au palais de justice, 16 % l'ont été par une personne désignée (ami, membre de la famille, etc.) et 12 % ont été contractés devant un notaire.

ÉVOLUTION DU NOMBRE DE MARIAGES SELON LES MRC DE L'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE, 2007 À 2011^p



ÉVOLUTION DU NOMBRE DE MARIAGES ET DU TAUX DE NUPTIALITÉ, 1991 À 2011^p

	Nombre de mariages région	Taux de nuptialité région	Taux de nuptialité Québec
1991	528	3,4 %	4,1 %
1996	455	2,9 %	3,3 %
2001	362	2,4 %	3,0 %
2006	332	2,3 %	2,9 %
2007	357	2,5 %	2,9 %
2008	371	2,6 %	2,8 %
2009	360	2,5 %	2,9 %
2010	382	2,6 %	2,9 %
2011 ^p	364	2,5 %	2,9 %

Sources : site Internet de l'Institut de la statistique du Québec et Martine St-Amour, **Les mariages au Québec en 2011 : l'âge au premier mariage continue d'augmenter** dans Coup d'œil sociodémographique, Institut de la statistique du Québec, juin 2012.

FORÊT

UN PORTRAIT DE LA FORÊT PRIVÉE

En Abitibi-Témiscamingue, 8 200 personnes possèdent une parcelle de forêt privée. Mis bout à bout, ces boisés représentent la moitié de tout le territoire privé de la région. Bref aperçu des pourtours de ce type de propriété.

Un récent portrait de la Fédération des producteurs forestiers du Québec indique que parmi ces propriétaires, huit sur dix sont situés en Abitibi et deux, au Témiscamingue. L'étendue totale de leurs forêts est de 410 900 hectares, chacun possédant, en moyenne, 49 hectares, ce qui équivaut à la superficie d'une centaine de terrains de football ou d'un peu plus d'un lot. Cette étendue est légèrement plus vaste que la moyenne québécoise, qui se situe plutôt à 45 hectares. C'est sur la Côte-Nord (95 ha), dans le Bas-Saint-Laurent (66 ha), en Estrie (64 ha) et au Saguenay-Lac-Saint-Jean (45 ha) que les propriétaires de forêt privée possèdent les plus vastes terrains boisés.

Si, dans l'ensemble du Québec, 16 % du territoire forestier productif est constitué de forêts privées¹, dans la région, cette

proportion est plutôt de 8 %. L'Abitibi-Témiscamingue, de pair avec la Côte-Nord, le Nord-du-Québec et le Saguenay-Lac-Saint-Jean, compte d'ailleurs parmi les seules régions du Québec où la forêt privée constitue moins de 10 % de la superficie productive. En revanche, le Centre-du-Québec, la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine et la Montérégie se situent à l'autre bout du spectre, car plus de 90 % de la superficie productive s'y inscrit en forêt privée. Et au final, les propriétaires de forêts privées de l'Abitibi-Témiscamingue représentent 6 % de l'ensemble des producteurs québécois.

Les producteurs forestiers

La quasi-totalité de la forêt privée régionale détient un potentiel de mise en valeur : 89 % est considérée productive¹ (94 % au Québec).

Toutefois, pour diverses raisons, une minorité de propriétaires choisissent d'exploiter leur forêt : on estime qu'environ 21 % de la possibilité forestière régionale en forêt privée est effectivement récoltée.

Parmi les 8 200 propriétaires de forêt privée de la région, 2 700 sont reconnus comme étant des producteurs forestiers, s'étant dotés de plans d'aménagement forestier au cours de la dernière décennie. Ces plans, qui guident leurs travaux, ont été approuvés par un ingénieur forestier et par l'une des deux agences régionales de mise en valeur des forêts privées. Les travaux effectués dans ce cadre sont soutenus financièrement par des programmes qui défrayent la majorité des coûts. Les montants disponibles au sein de ces programmes ont évolué en dents de scie au cours de la dernière décennie, se situant plutôt dans un creux de vague ces dernières années.

VOLUMES DES BOIS MIS EN MARCHÉ PAR LES PRODUCTEURS PRIVÉS SELON LES SECTEURS D'ACTIVITÉ, TOUTES ESSENCES (MÈTRES CUBES SOLIDES), ABITIBI-TÉMISCAMINGUE, 2001 À 2011

	Pâtes et papiers	Sciage et déroulage	Panneaux et autres	Total	% de la mise en marché québécoise
2011	9 700	67 200	195 800	272 700	7,0 %
2010	700	42 100	201 700	244 500	7,0 %
2009	30 600	65 500	130 700	226 800	8,0 %
2008	13 500	61 000	77 100	151 600	4,2 %
2007	0	99 000	175 500	274 500	5,5 %
2006	0	134 000	252 600	386 600	6,5 %
2005	0	151 800	297 000	448 800	7,2 %
2004	0	162 700	298 300	461 000	7,4 %
2003	0	160 400	279 100	439 500	7,5 %
2002	0	169 300	298 000	467 400	7,1 %
2001	0	135 100	235 900	371 000	6,0 %

Source : Fédération des producteurs forestiers du Québec.

Les volumes livrés

Comme l'indique le tableau, les volumes de bois livrés aux usines par les producteurs forestiers ont également grandement varié au cours de la dernière décennie. Ils se situaient à 272 700 m³ solides en 2011, soit à peine 58 % du volume transigé en 2002, les usines n'achetant presque plus de bois, conjoncture oblige. La plus grande part des volumes est utilisée dans l'industrie du panneau, suivi du sciage et déroulage. Une part plus modeste va aux pâtes et papiers. Notons que ces volumes représentent 7 % de la mise en marché québécoise de bois issus de la forêt privée.

Source : Fédération des producteurs forestiers du Québec, *La forêt privée chiffrée – édition de juin 2012*, 2012.

1. Pour mériter ce qualificatif, une forêt doit pouvoir produire plus de 30 m³/ha de bois en moins de 120 ans.

SANTÉ

LE POIDS ET SES DIMENSIONS

La saison des maillots bat son plein et certaines personnes échangeaient bien leur corps avec celui d'un autre. La population régionale souffre-t-elle d'un surplus de poids? Comment perçoit-elle sa corpulence? Et, s'il y a lieu, quelles méthodes emploie-t-elle afin de faire bouger l'aiguille du pèse-personne? Un fascicule que vient de publier l'Agence de la santé et des services sociaux de l'Abitibi-Témiscamingue offre des réponses à ces questions.

De manière générale, en Abitibi-Témiscamingue, quatre adultes sur dix ont un indice de masse corporelle (IMC) de poids normal, quatre ont un problème d'embonpoint et deux souffrent d'obésité (2008). Si l'on additionne ces deux dernières classes, on constate que six personnes sur dix affichent un surplus de poids, qu'il soit modéré ou plus important. À noter que très peu de personnes ont un poids insuffisant, soit environ 1 % de la population régionale. Si l'on compare les données régionales et provinciales, on constate qu'en Abitibi-Témiscamingue, moins de personnes affichent un poids normal, autant font de l'embonpoint et davantage souffrent d'obésité.

Le poids corporel : normal ou surplus

Quant aux tendances selon le sexe, elles indiquent que la part de personnes de poids normal est nettement plus élevée chez les femmes : 49 % comparativement à 31 % chez

les hommes. Et si la propension à afficher un poids normal diminue grandement avec l'âge, les femmes sont toujours plus nombreuses, en proportion, à maintenir un poids normal :

- 18 à 24 ans : 63 % (f : 68 % / h : 58 %)
- 25 à 44 ans : 42 % (f : 54 % / h : 31 %)
- 45 à 64 ans : 34 % (f : 41 % / h : 27 %)
- 65 ans et + : 36 % (f : 47 % / h : 21 %)

Les personnes affichant un surplus de poids sont plus souvent des hommes. La tendance à accumuler des kilos en trop augmente avec l'âge, continuant au-delà de 65 ans chez les hommes, mais s'arrêtant entre 45 et 64 ans chez les femmes, pour diminuer ensuite.

La perception du poids

Si, dans les faits, quatre personnes sur dix affichent un poids normal et six sur dix un surplus de poids suivant l'IMC, le portrait

s'inverse au niveau des perceptions¹ : dans la région, quatre personnes sur dix estiment avoir un excès de poids et six sur dix perçoivent leur poids comme étant à peu près normal. À peine 3 % de la population régionale estime être trop maigre alors que 1 % l'est en réalité. Les différences selon le sexe? Ce sont 45 % des femmes de la région qui considèrent avoir un excès de poids comparativement à 37 % des hommes.

Les actions entreprises

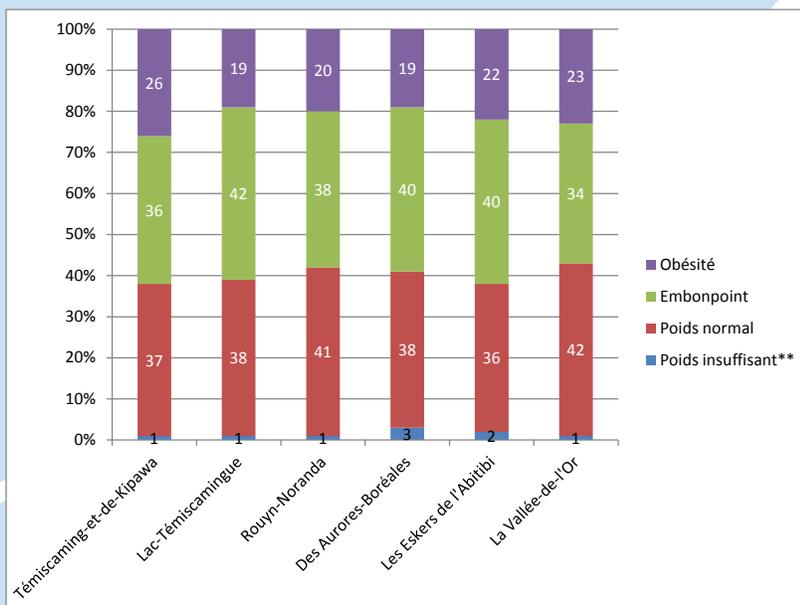
Au cours des six mois ayant précédé l'enquête, plus de la moitié de la population¹ (58 %) n'a entrepris aucune action relative à son poids. Les autres ont essayé d'en perdre (21 %), de le contrôler (18 %) ou d'en gagner (3 %). À ce chapitre, il n'existe pas de différences significatives au sein des territoires. Sans surprise, on constate que la proportion de femmes ayant tenté de perdre du poids est sensiblement plus élevée (25 %) que la part d'hommes (17 %). Davantage de femmes ont également entrepris des actions dans le but de maintenir leur poids (20 % contre 15 %).

Notons que chez les personnes en surplus de poids, une moitié a entrepris des actions pour perdre ou maintenir leur poids et une autre moitié n'a rien fait. Ces résultats sont comparables avec le reste du Québec.

Heureusement, la quasi-totalité des personnes ayant entrepris des actions pour perdre du poids a opté pour des méthodes qui sont considérées comme saines ou favorables à la santé. Les programmes d'amaigrissement commerciaux arrivent en deuxième place, suivis, loin derrière, par la consultation d'un professionnel de la santé. Les méthodes présentant un potentiel de dangerosité n'ont été utilisées que par une personne sur 14 parmi celles ayant entrepris des actions.

1. Cet aspect concerne les personnes de 15 ans et plus.
Source : Sylvie Bellot, **Poids corporel, perception du poids et recours à divers moyens pour maigrir en Abitibi-Témiscamingue**, Agence de la santé et des services sociaux de l'Abitibi-Témiscamingue, 2012.

CATÉGORIES DE POIDS CORPOREL DE LA POPULATION DE 18 ANS ET PLUS, TERRITOIRES DE CSSS DE L'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE, %, 2008



** : Les données pour le poids insuffisant sont des estimations peu fiables dues la trop grande variabilité du taux.

SANTÉ

L'EFFECTIF INFIRMIER

L'Abitibi-Témiscamingue compte quelque 1 345 infirmières en exercice, auxquelles s'ajoutent 240 infirmières auxiliaires et 560 préposés aux bénéficiaires. Bref portrait de l'effectif infirmier régional, majoritairement féminin, mais comptant néanmoins 8 % d'hommes.

Des données publiées par l'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec indiquent que les 1 345 infirmières pratiquant tant dans le réseau privé que public de l'Abitibi-Témiscamingue représentaient 2 % de l'effectif infirmier du Québec. Dans la région, les infirmières sont au nombre de 9,2 par 1 000 habitants, un ratio légèrement supérieur à la moyenne québécoise de 8,5. Et si l'on tient compte uniquement des infirmières en soins directs du réseau public, le ratio est de 6,1 par 1 000 habitants comparativement à 5,5 au Québec.

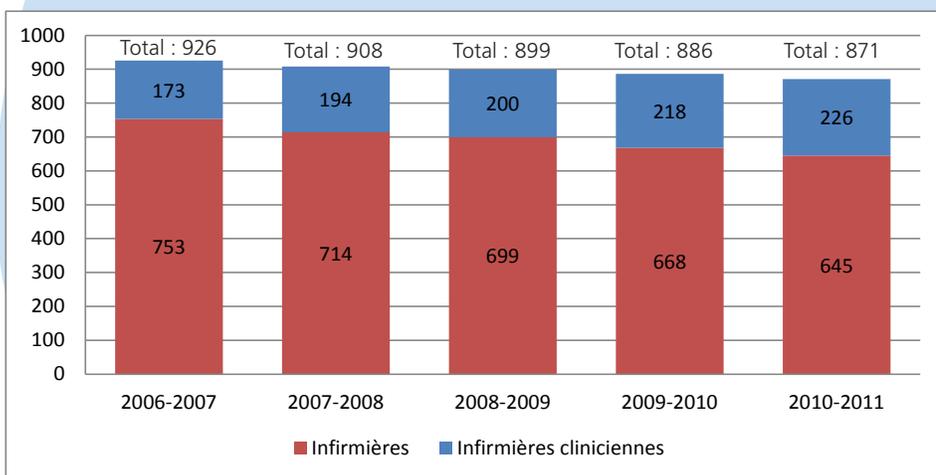
L'Abitibi-Témiscamingue a embauché, ces cinq dernières années, environ 87 % de diplômés formés dans la région. Ce taux d'embauche régionale est d'ailleurs le plus important enregistré au Québec. Le taux de rétention en emploi, cinq ans plus tard, est également plus élevé (82 %) que ce que l'on observe dans la moyenne du Québec (72 %).

Environ sept infirmières sur dix détiennent une formation technique de niveau collégial. Une part de 30 % sont des infirmières cliniciennes possédant un baccalauréat et 1 % détiennent un diplôme de cycle supérieur. Depuis 2006-2007, la proportion d'infirmières possédant un diplôme universitaire augmente d'un peu plus d'un point de pourcentage par année en Abitibi-Témiscamingue.

Au sein du réseau public

Dans le réseau public régional, le nombre de postes d'infirmières cliniciennes a connu une augmentation de 30 % depuis cinq ans, étant passé de 172 à 226. Au cours de la même période, l'augmentation provinciale était de 23 %. En revanche, le nombre de postes d'infirmières possédant une technique de niveau collégial est passé de 753 à 645, une diminution de 14 % (-9 % au Québec).

ÉVOLUTION DU NOMBRE D'INFIRMIÈRES ET D'INFIRMIÈRES CLINIENNES DANS LE RÉSEAU PUBLIC DE L'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE, 2006-2007 À 2010-2011



Source : Ordre des infirmières et infirmiers du Québec, *Portrait de l'effectif infirmier régional : Abitibi-Témiscamingue*, février 2012.



L'Observatoire de l'Abitibi-Témiscamingue
170, avenue Principale, bureau 102
Rouyn-Noranda (Québec) J9X 4P7

Téléphone : 819 762-0774 et 1 866 762-0774
Télécopieur : 819 797-0960
www.observat.qc.ca

Pour recevoir gratuitement ce bulletin
en format PDF, abonnez-vous :
observatoire@observat.qc.ca

ISSN : 1913-1313 (Imprimé)
ISSN : 1913-1321 (En ligne)
1 500 abonnements

SORTI DES PRESSES

Institut de la statistique du Québec,
*Statistiques sur l'industrie du film
et de la production télévisuelle
indépendante, édition 2012*, 2012.

Ministère de l'Agriculture, des
Pêcheries et de l'Alimentation, *Activité
bioalimentaire au Québec en 2011 -
Bilan et perspectives*, 2012.

Tourisme Québec, *Portrait statistique
du secteur de l'hébergement au
Québec en 2011*, 2012.

Société canadienne d'habitation et
de logement (SCHL), *Rapport sur le
marché locatif - Faits saillants -
Québec* (printemps 2012).

Institut de la statistique du Québec,
*Panorama des régions du Québec -
Édition 2012*, 2012.

Ministère de la Famille et des Aînés,
*Situation des centres de la petite
enfance des garderies et de la garde
en milieu familial au Québec en 2010*,
2012.

Ministère du Développement
économique, de l'Innovation et de
l'Exportation, *Portrait régional Abitibi-
Témiscamingue - Printemps 2012*.

Ministère des Affaires municipales, des
Régions et de l'Occupation du territoire,
*Profil régional des entreprises
d'économie sociale en aide
domestique Abitibi-Témiscamingue*,
2012.

Conférence régionale des élus de
l'Abitibi-Témiscamingue, Forum
jeunesse et ministère de la Culture, des
Communications et de la Condition
féminine, *La conciliation famille-
travail - Un outil d'attraction et de
rétention de la main-d'œuvre en
Abitibi-Témiscamingue*, 2012.

Fondation de l'entrepreneurship,
*Plan E Cap vers un Québec plus
entrepreneurial*, 2012.

Ministère des Ressources naturelles et de
la Faune - Direction générale régionale de
l'A-T, *Plan d'affectation du territoire
public de l'Abitibi-Témiscamingue
(rapport et synthèse)*, 2012.

Rédaction
Julie Thibeault : julie@observat.qc.ca

Collaboration
Mariella Collini : mariella@observat.qc.ca